



COMMUNIQUÉ

OFFICE OF THE FIRE MARSHAL
BUREAU DU COMMISSAIRE DES INCENDIES

29 mai 2023

No. 2023-05

Consultation publique concernant la prochaine édition du Code de prévention des incendies de l'Ontario

Le 29 mai 2023, le ministère du Solliciteur général a publié une série de modifications proposées au Code de prévention des incendies de l'Ontario dans le [Registre réglementaire de l'Ontario \(RRO\)](#) pour une période de consultation publique de 45 jours.

Le ministère souhaite obtenir des commentaires sur les modifications proposées au code et sur les coûts et impacts potentiels liés à ces propositions. L'approche adoptée pour le Code de prévention des incendies de l'Ontario 2023 met l'accent sur les modifications visant à:

- Améliorer l'harmonisation avec le Code national de prévention des incendies de 2020;
- S'aligner sur les récentes modifications apportées au Code du bâtiment de l'Ontario;
- Renforcer la sécurité incendie en répondant aux risques reconnus en matière de sécurité incendie; et
- Inclure des modifications administratives, corrélatives et des amendements techniques mineurs.

Le gouvernement s'est engagé à faire entrer en vigueur une version actualisée du Code de prévention des incendies de l'Ontario pour mars 2024, dans le cadre de ses efforts pour réduire les formalités administratives et les obstacles grâce à une meilleure coordination de l'élaboration des codes de construction aux niveaux fédéral et provincial/territorial.

Les intervenants des services d'incendie sont encouragés à participer à cette importante consultation publique et à contribuer à l'élaboration de la prochaine édition du Code de prévention des incendies de l'Ontario.